



Conseil économique et social

Distr. générale
9 novembre 2016
Français
Original : anglais

Commission de la condition de la femme

Soixante et unième session

13-24 mars 2017

Suite donnée à la quatrième Conférence mondiale
sur les femmes et à la vingt-troisième session extraordinaire
de l'Assemblée générale intitulée « Les femmes
en l'an 2000 : égalité entre les sexes, développement
et paix pour le XXI^e siècle »

Déclaration présentée par la Brahma Kumaris World Spiritual University, organisation non gouvernementale dotée du statut consultatif auprès du Conseil économique et social*

Le Secrétaire général a reçu la déclaration ci-après, dont le texte est distribué conformément aux paragraphes 36 et 37 de la résolution 1996/31 du Conseil économique et social.

* La version originale de la présente déclaration n'a pas été revue par les services d'édition.



Déclaration

La dignité et la valeur de l'être humain constituent le fondement de l'autonomisation économique des femmes dans le monde du travail en pleine évolution

L'importance de la dignité et de la valeur de l'être humain constitue le fondement de l'autonomisation économique des femmes dans le monde du travail en pleine évolution. Dans le même temps, il convient d'envisager une approche qui tienne compte de la différence entre les sexes pour lutter contre les obstacles structurels qui s'opposent à la participation des femmes à un monde du travail décent. Une méthode établissant un lien entre le développement durable et l'égalité des sexes a été proposée dans le document de travail récent intitulé « Gender Equality and Sustainable Development: A Pathways Approach » [ONU-Femmes, 2016] Nous ajoutons à cela le rôle central que joue la spiritualité dans la compréhension de ce qui caractérise l'essence et l'autonomisation de l'être humain. La méditation est une voie et un outil pratique qui favorise l'équilibre et un climat de bien-être dans le monde du travail. Le bien-être est indispensable au développement durable et à l'autonomisation économique, non seulement pour les femmes, mais aussi pour l'ensemble de la société.

Le travail comme expression de la dignité

Le travail est un mode d'expression de la dignité personnelle et de l'épanouissement de la femme. Cependant, le travail ne rend pas digne s'il donne lieu à l'exploitation ou à la discrimination. Les crises économiques, sociales et politiques ont créé une insuffisance d'emplois décents à l'échelle mondiale. Cela traduit également des lacunes dans la justice sociale et dans la volonté politique d'effectuer les changements nécessaires. Dans un monde de pauvreté matérielle, mais d'abondance de ressources humaines, le fait que les femmes ne puissent pas obtenir un travail décent signifie qu'elles ont, d'une manière quelconque, été exclues. Le travail forcé ou servile, l'esclavage, l'infériorité des femmes et le travail des enfants sont incompatibles avec la dignité et la valeur de l'être humain.

La Déclaration universelle des droits de l'homme est la pierre angulaire de tous nos efforts visant à défendre la dignité et la valeur de l'être humain. La déclaration énonce pour tous les peuples et toutes les nations des normes qui reconnaissent la dignité intrinsèque ainsi que les droits égaux et inaliénables de tous les membres de la famille humaine. Inhérente à l'essence de la femme, la dignité n'est pas conférée à celle-ci par le monde mais provient d'une source qui transcende la réalité physique. Pour la Brahma Kumaris, chacun naît avec un grand potentiel, mais quiconque n'a pas conscience de sa propre valeur peut ne jamais réaliser pleinement ce potentiel. Les femmes qui ont le sentiment d'être utiles à elles-mêmes et à leur entourage ont plus de chances de trouver les moyens d'exprimer leurs qualités intérieures et de coopérer en reconnaissant les qualités d'autrui. Le travail est donc l'expression de notre valeur et non la condition de celle-ci.

Les obstacles structurels

Les femmes se heurtent à des obstacles structurels qui contribuent réduire les possibilités de travail décent qu'elles peuvent obtenir. Parmi ces obstacles, il convient de noter l'inégalité dans l'accès au travail, le caractère inéquitable des taux

de rémunération et la forte concentration des femmes dans des emplois vulnérables, mal rémunérés ou sous évalués. L'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) a longtemps soutenu que l'autonomisation économique des femmes était une condition préalable au développement durable. Plus récemment, lors de l'édition 2016 du Forum économique mondial à Davos (Suisse), les milieux d'affaires internationaux ont mis sur pied une commission spéciale chargée de définir et de quantifier les avantages économiques dont bénéficient les entreprises qui s'engagent en faveur de la réalisation des objectifs de développement durable. Unilever, en appui aux objectifs de développement durable, a déclaré que la pauvreté persistante n'était pas avantageuse sur le plan économique. L'écart entre les sexes dans la participation au marché du travail est frappant. Le rapport « Transformer les économies, réaliser les droits » [ONU-Femmes, 2015] observe que pratiquement tous les hommes qui se trouvent dans la force de l'âge (âgés de 25 à 54 ans) participent à la main-d'œuvre. Pour les femmes, la participation à la vie active varie d'une région à l'autre, mais dans toutes les régions, le taux de participation des hommes est plus élevé que celui des femmes.

Le sexe et le pouvoir sont liés

L'autonomisation économique des femmes dans un monde du travail en pleine évolution exige une prise de conscience du pouvoir, des droits et de l'équité dans la société. Le sexe et le pouvoir sont liés. L'amélioration du sort des femmes et des filles signifie l'amélioration du sort de tous. Pour créer un changement durable, il faut faire disparaître les obstacles systémiques à l'égalité des sexes et transformer la dynamique du pouvoir. L'objectif de développement durable n° 5.4 invite la communauté internationale à « ... Prendre en compte et valoriser les soins et travaux domestiques non rémunérés, par la mise en place de services publics, d'infrastructures et de politiques de protection sociale et par la promotion du partage des responsabilités dans le ménage et la famille, en fonction du contexte national ». Les femmes et les filles exécutent des tâches utiles et constructives sans obtenir la reconnaissance et la récompense qu'elles méritent malgré leur contribution évidente au bien commun de la société. Dans diverses traditions religieuses, ces travaux ont été décrits comme un service, une prière ou un sacrifice. Ces travaux ont de la valeur et une utilité sociale, et favorisent la dignité, la valeur et l'autosuffisance en permettant aux femmes d'exprimer leurs capacités innées à créer et à donner. Ce type de travail illustre la valeur de la bonté envers autrui et naît d'une prise de conscience de l'altruisme et de la reconnaissance du fait que de ces travaux découlent des récompenses telles que l'élévation spirituelle ou la générosité d'esprit, qui ne peuvent être mesurées en des termes purement matériel. Il convient de retrouver cette dimension de l'altruisme et de l'intégrer au travail rémunéré afin de réévaluer le potentiel humain de façon plus équilibrée.

Placer les femmes au cœur du travail décent contribuera à combler les lacunes dont fait preuve l'esprit humain dans le monde entier – c'est-à-dire la pauvreté de valeurs qui se traduit par un manque de respect pour la dignité et la valeur intrinsèque des femmes et des filles en tant qu'individus et en tant que collectivité. La résolution de ces questions suppose autant de faire un choix moral que d'élaborer de nouvelles politiques et de nouveaux programmes économiques et sociaux. Le droit au travail lui-même est consacré dans la Déclaration universelle des droits de l'homme, et il existe un large consensus sur les caractéristiques et les pratiques d'un travail décent. Fondamentalement, c'est la considération accordée à

la dignité et à valeur humaines qui distingue le travail décent de tout autre type de travail.

Travail décent et bien-être intérieur

Comprendre la nature de l'esprit humain signifie également reconnaître que la spiritualité est l'essence de l'être humain. La graine du bien-être est ancrée dans la capacité de la femme à gérer par elle-même et à concilier les exigences multiples liées au travail, à la famille et à la société, et dans le même temps, à faire face aux stéréotypes et aux obstacles structurels qui l'empêchent d'accéder pleinement à un travail décent. Des chiffres récents publiés par le Health and Safety Executive (HSE, 2016) indiquent que les femmes âgées entre 35 et 44 ans en Grande-Bretagne sont 67 % plus susceptibles de souffrir du stress lié au travail que les hommes du même âge.

Grâce à la méditation, à la pleine conscience et à d'autres pratiques réflexives, les femmes parviendront à distinguer ce qu'elles sont de ce qu'elles font. Le travail donne aux femmes la possibilité de créer et de maintenir des relations harmonieuses et positives, et favorise un sentiment partagé d'identité, de reconnaissance mutuelle et de coopération entre les peuples. En l'absence de bonnes relations, un travail ne peut pas être considéré comme décent. En ce sens, le travail décent augmente le bien-être, réduit le stress et produit de meilleurs résultats sur les plans économique et social.

Les sociétés, les gouvernements et les marchés qui fonctionnent efficacement s'appuient sur des valeurs telles que la confiance, l'équité, le respect, le traitement équitable de tous, la responsabilité, la solidarité et l'honnêteté. Ces valeurs renforcent la dignité et la valeur de l'être humain et sous-tendent tous les efforts déployés pour atteindre l'objectif du développement durable qui vise à réaliser l'égalité des sexes et l'autonomisation de toutes les femmes dans le monde du travail.
